

Comment référencer son site de location de vacances

Le domaine de la **locations de vacances entre particuliers** est de plus en plus concurrentiel. Un site internet présentant sa **location de vacances** est une très bonne vitrine et permet d'arriver à louer quelques semaines dans l'année. Mais attention, grâce à celui-ci, on ne pourra pas éviter de faire de la publicité comme par exemple sur des sites spécialisés.

Comment faire son site internet pour sa location de vacances ?

Il existe des outils pour construire rapidement son site. Mais pour **optimiser son référencement**, il faut mieux le créer simplement en html pour éviter les lourdeurs des CMS ou des outils gratuits qui vous ajoutent des liens pour améliorer leurs référencements (et oui si l'outil est gratuit, il faut bien que ça rapporte quelque chose à la société qui a crée cet outil ... est ce que vous travaillez gratuitement ? Est ce que vous louez gratuitement votre maison ou votre appartement ?).

En conclusion, il faut mieux créer un site simple de quelques pages plutôt qu'un site lourd qui ne sera pas visible dans les moteurs de recherche.

Comment référencer son site internet pour sa location de vacances ?

Un site non visible dans les moteurs de recherche est totalement inutile. Les futurs vacanciers doivent vous trouver. Si vous n'apparaissez pas dans les **deux premières pages des principaux moteurs de recherche**,

ce n'est pas la peine d'espérer de

trouver des locataires pour votre location de vacances

. Pour référencer votre location de vacances, il existe deux méthodes. La première méthode est payante. Elle consiste à acheter des mots clefs dans les moteurs de recherche (adwords). Il faut compter 0.5 € par clic sur une annonce, sachant qu'on peut avoir une location tous les 100 clics, soit

50 € de prix de revient par client

! C'est très cher et surtout peu efficace pour un particulier qui loue uniquement une maison ou un appartement. La seconde méthode consiste à

référencer son site internet de location de vacances

dans les résultats naturels (c'est à dire dans les résultats hors publicité). Cette méthode est relativement difficile suivant la

Référencer un site de location de vacances

Écrit par location-vacances

Dimanche, 17 Avril 2011 19:52 - Mis à jour Samedi, 25 Juin 2011 14:36

localisation de votre location de vacances

. Pour améliorer son référencement naturel, il faut avoir un contenu important sur son site par rapport à son activité, avoir un site{comments on} bien construit d'un point de vue html et faire des échanges de liens. Un bon référencement demande du travail et on commence à voir les résultats que au bout de plusieurs mois (impossible de se retrouver en première page avant 3 à 6 mois sur des recherches moyennement concurrentielles).

Conclusion : Construire un site internet et le référencer peut prendre **plusieurs mois** si vous n'êtes pas un professionnel du web. Il existe des sociétés spécialisés dans la construction de site internet pour les

locations de vacances

(suivant votre demande un site peut couter de 150 à 1500 €). Mais un site internet complexe n'est pas nécessaire, pas besoin de technologie avancée, du html est largement suffisant pour un particulier. Pour le référencer, suivant la difficulté et suivant la concurrence, il faut compter de 200 à 2000 €. Attention, il existe de nombreuses sociétés sans aucun scrupule dans ce domaine qui vont vous proposer de référencer de manière automatique votre site pour 20 ou 50 €. Il faut éviter ! Il existe également des sociétés qui vont vous conseiller et

auditer votre site de locations de vacances

et vont vous conseiller pour optimiser son référencement. En quelque sorte, un professeur à distance qui vous explique comment faire. La solution est intéressante si vous arrivez à vous débrouiller en informatique et cette solution vous permet de faire des économies. Vous pouvez également trouver des

[prestataires informatiques](#)

sur cet annuaire informatique.

Donc pour un site simple, il faut compter environ 400 € pour avoir un site référencé pour une location de vacances (construction d'un site basique plus référencement et 200 € si vous possédez déjà un site). Nous vous conseillons de demander une garantie de résultat (par exemple votre site doit être dans les deux premières pages de google pour quelques mots clefs). Si vous n'obtenez pas de garantie, changez d'informaticien ! Si vous ne connaissez personne, vous pouvez nous contacter par notre formulaire de contact, nous vous indiquerons des sociétés. Si vous ne désirez pas gérer un site internet, il vous reste la solution de déposer une annonce sur un site spécialisé de locations de vacances, voir notre [comparatif des sites de locations de vacances](#)